

Orientation

I-10

CLAP

FICHE N°X189

Version : 1

Directive 2014/68/UE

Accepté par le GTP : 06/08/2019

Accepté par le CLAP : 08/01/2016

Référence Directive :

Annexe I § 4.2
b) – 3eme tiret

Annexe III
Mod. B Prod

Annexe III
Mod. B Design

Sujet : Divers – Evaluation particulière des matériaux

Question : Des évaluations particulières des matériaux, effectuées lors d'un examen UE de type - type de fabrication ou type de conception, sont-elles applicables à tous les équipements sous pression couverts par l'examen ?

Réponse : Oui.

2020/01/04